



## TLR DE HAMILTON ET DIVERSIFICATION DES MODES DE FINANCEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT (DMFA)

Le modèle de financement et d'approvisionnement (DMFA) d'[Infrastructure Ontario](#) (IO) est un moyen novateur de financement et d'approvisionnement pour les grands projets d'infrastructure publique. La diversification des modes de financement et d'approvisionnement permet de faire un usage optimal des ressources et de l'expertise du secteur privé qui est responsable de livrer les projets dans le respect des échéanciers et des budgets. Le secteur public définit la portée du projet et les travaux de construction sont quant à eux financés et exécutés par le secteur privé. Dans certains cas, le contrat peut également inclure l'entretien et l'exploitation du projet pour une période de temps déterminée après l'achèvement.

Le TLR de Hamilton est en cours d'approvisionnement avec le modèle DMFA, plus précisément par un modèle de CCFFEE - conception, construction, financement, exploitation et entretien. Le consortium du secteur privé sélectionné sera responsable de la conception, la construction, le financement, l'entretien et l'exploitation du TLR pendant une période de 30 ans. Metrolinx établit la portée et les exigences de performance pour le projet et conserve la propriété et le contrôle de l'actif

D'autres projets de transport léger sur rail qui impliquent le modèle DMFA comprennent le TLR d'Eglinton Crosstown, le TLR de Hurontario et le TLR de Finch West.

### AVANTAGES DU MODÈLE DMFA

La conception et la construction du TLR peuvent être réalisées en même temps, ce qui se traduit par :

- des gains de temps sur l'échéancier du projet
- une meilleure coordination
- un transfert des risques du projet au secteur privé
- une construction plus efficace

Étant donné que le secteur privé aura une partie de ses propres fonds investis dans le projet, il y aura une forte incitation et une responsabilisation d'assurer une performance rentable et efficace.

Il y aura également une forte incitation pour l'application des meilleures pratiques de conception et de construction, puisque le secteur privé est également responsable du financement, des opérations et de l'entretien.

## QU'EST-CE QUE LE CCFEE?

### **Conception**

L'avancement de la conception détaillée jusqu'à l'achèvement à 100 %.

### **Construction**

La construction du projet

### **Financement**

L'obtention de financement pour payer les coûts du projet avant de recevoir le paiement de la province

### **Exploitation**

La gestion de l'exploitation au jour le jour du TLR à long terme (par exemple 30 ans)

### **Entretien**

La réalisation des réparations et l'entretien du TLR à long terme (par exemple 30 ans)